

ROPACH CANTINE - PORTAIL FAMILLE

INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Rendez-vous sur le site www.ropach.com



Pour vous connecter, cliquer sur l'icône suivant.

Pour votre connexion au portail famille, vous devez **saisir votre adresse mail** et le **mot de passe : ropach** Cliquer ensuite sur « Se connecter ».

Pour les connexions suivantes, si vous avez oublié votre mot de passe, en cliquant sur « Mot de passe oublié ? », un nouveau mot de passe sera envoyé automatiquement à votre adresse email.

Lors de votre 1^{ère} connexion, un formulaire permet de valider votre profil.

Restaurant scolaire Ropach

Test ROPACH

Modification de mon profil

Email ropach@orange.fr

Nouveau mot de passe (*)

Confirmer le nouveau mot de passe (*)

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions du règlement intérieur de la cantine scolaire.
[Consulter le règlement intérieur](#)

(*) zone obligatoire

Valider Annuler

Pour confirmer votre inscription, il est nécessaire de saisir votre propre mot de passe (deux fois) et de **cocher la case** qui confirme l'acceptation du règlement. Puis cliquer sur Valider.

On arrive alors sur le planning des présences qui permet :

- De consulter les menus de la semaine en cours.
- D'accéder au détail d'un enfant.

Restaurant scolaire Ropach

Planning des présences

Semaine 40 - Du 3 au 7 Octobre 2016

Enfant	Prestation	lundi 3	mardi 4	mercredi 5	jeudi 6	vendredi 7	Particularité
FAMILLETEST Gaëtan	Cantine	Absent	Absent	Absent	Absent	Présent	

Légende : Férié Fermé Ouvert Absent Présent

En cliquant sur le détail d'un enfant, on choisit les jours de présence habituelle.

En cliquant sur le jour désiré, cela permet de rendre exceptionnellement un enfant absent ou présent.

Restaurant scolaire Ropach

Enfant : FAMILLETEST Gaëtan

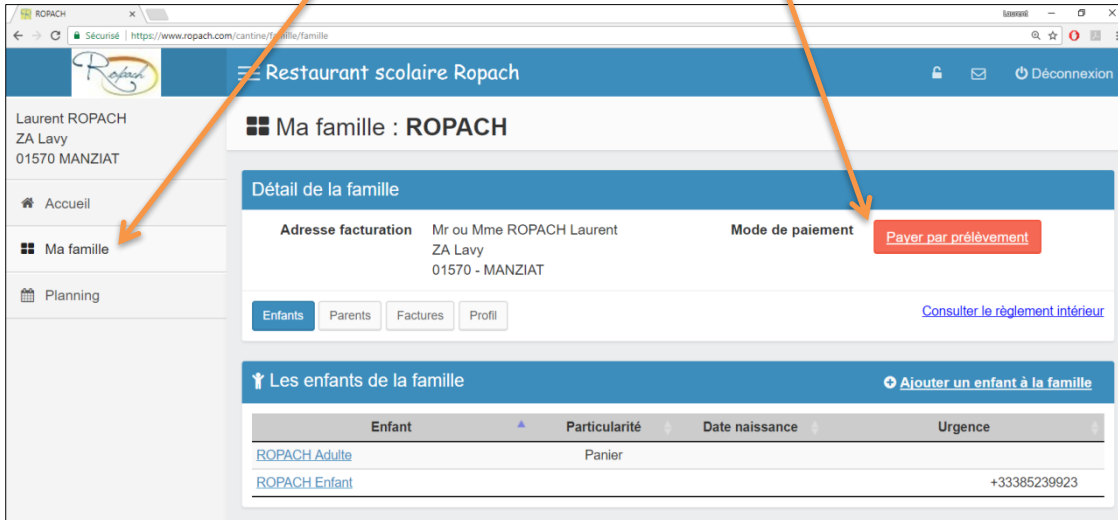
Présence habituelle de l'enfant durant l'année scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cantine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Il suffit de **cocher le(s) jour(s)** de la semaine où l'enfant mange à la cantine de façon habituelle.

Paiement par prélèvement automatique

Cliquer sur « Ma famille » puis le bouton rouge « Payer par prélèvement »



Saisir vos données bancaires

Cocher la case pour confirmer l'autorisation

Informations relatives au prélèvement

Description

Référence unique du mandat (*) : RUM00001120160207

Titulaire du compte (*) : MR OU MME LAURENT ROPACH

IBAN (*) : FR25 3000 2032 8300 0007 0491 999

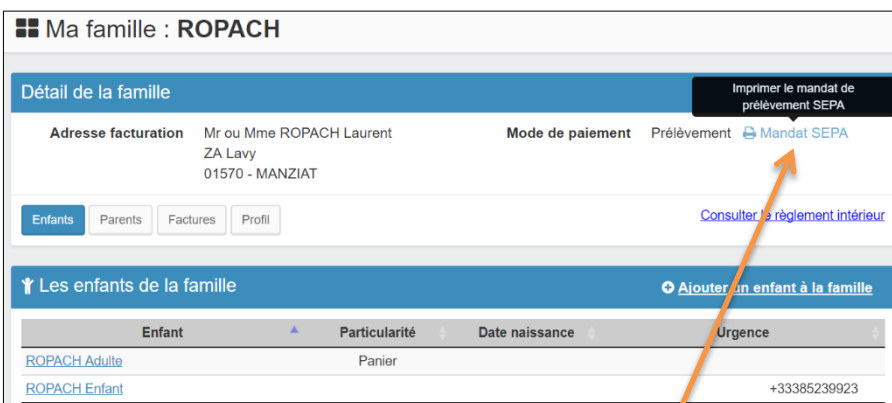
BIC (*) : CRLYFRPP

En cochant la case ci-contre, j'autorise l'établissement à effectuer des prélèvements sur ce compte.

Valider Annuler

(*) zone obligatoire

Valider le formulaire



Imprimer le mandat SEPA

Le dater et le signer

Et le rendre à votre association ou à votre mairie

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique de Mandat : RUM00001120160207

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ROPACH SARL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ROPACH SARL. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Désignation du débiteur

Nom / Prénom : MR OU MME DUCHER ROGER
Adresse : ZA Lavy
01570 - MANZIAT

Compte à débiter

IBAN : FR25 3000 2032 8300 0007 0491 V21
BIC : CRLYFRPP

Désignation du créancier

Nom : ROPACH SARL
Adresse : ZA Lavy
01570 - MANZIAT
Identifiant du créancier (ICS) : FR18ZZ002305

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Fait le : _____ Signature : _____

Le : _____

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour le gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exécution, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'acquit et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.